

Tonix



Engrais azoté
solide à base
de sulfate
d'ammonium



CÉRÉALES



MAÏS



VIGNE



ARBORICULTURE



MARAÎCHAGE

GRANULÉ SOLUBLE DANS L'EAU
À BASE DE SULFATE D'AMMONIUM

AUTORISÉ SOUS FORME NF U 42-001-1 / CLASSE 1
N: 18% M/M SOUS FORME AMMONIACALE

DOSE D'UTILISATION MINIMUM : 0,3Kg/ha

- ✓ Sulfate d'ammonium boosté avec des co-formulants.
- ✓ Efficace à faible concentration.
- ✓ Mise en cuve facilitée.
- ✓ Évite les problèmes d'oxydation des buses.
- ✓ Amélioration de la qualité de l'eau.
- ✓ Optimise les applications en conditions difficiles.



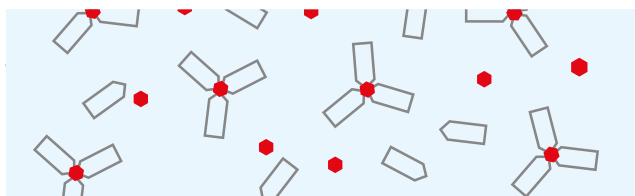
GAMME

Nutrition & Biostimulation



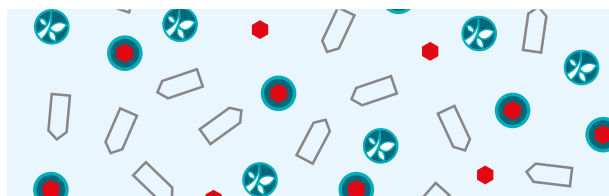
Tonix réduit la formation de cristaux pénalisants pour le rendement des buses et l'efficacité des traitements.

SANS TONIX



Matières actives efficaces
 Cations
 Matières actives cristallisées

AVEC TONIX



Matières actives efficaces
 Cations neutralisés par Tonix
 Tonix

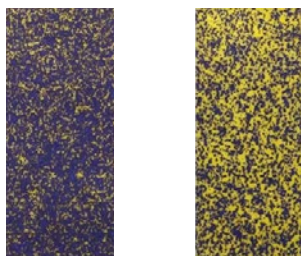
Tonix augmente la biodisponibilité du sulfate d'ammonium grâce à la présence des co-formulants naturels.

AMÉLIORATION DE LA RÉTENTION



Tonix résiste mieux aux pertes par rebond grâce à ses co-formulants rétenteurs qui amortissent l'onde de choc au moment de l'impact sur la plante.

AMÉLIORATION DE LA PULVÉRISATION



BOUILLIE SEULE BOUILLIE + TONIX

Dérive à 2m. de la buse Xr1 1003 (2,5 bars) avec un vent de 9,5 kmh

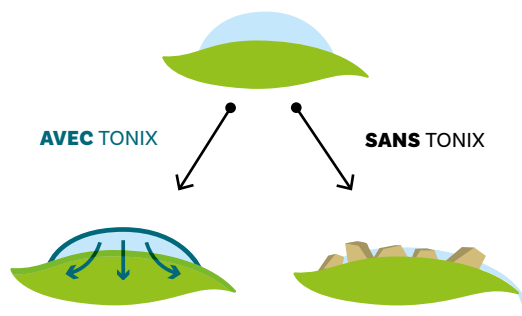
Tonix réduit le phénomène de dérive en réduisant la présence de fines gouttelettes.

Tonix améliore la qualité de pulvérisation.

Les autres solutions (liquides ou cristaux de sulfate d'ammonium) ne présentent pas cette propriété.

Tonix booste ainsi l'efficacité du sulfate d'ammonium.

POUVOIR HUMECTANT



+ Temps d'humectation augmenté.

- Formation de cristaux.

+ Pénétration facilitée.

- Perte et dérive de bouillie.

+ Plus de temps pour l'action du produit.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- Remplir la cuve au 2/3 en agitant.
- Ajouter Tonix à la dose minimum de 0,3 Kg / ha.
- Compléter la cuve tout en maintenant l'agitation. Incorporer alors les autres préparations.

CONDITIONNEMENT :

3Kg

- H319 : PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX.
- P101 : EN CAS DE CONSULTATION D'UN MÉDECIN, GARDER À DISPOSITION LE RÉCIPIENT OU L'ÉTIQUETTE.
- P102 : TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.
- P103 : LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION.
- P280 : PORTER DES GANTS DE PROTECTION/ UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION DES YEUX/ DU VISAGE.
- P502 : REPORTEZ-VOUS AU FABRICANT POUR OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LA RÉCUPÉRATION/ RECYCLAGE.

TONIX, marque déposée par VIVAGRO.

Vivagro

la nature au service de vos cultures

TECHNOPOLE MONTESQUIEU
5 ALLÉE JACQUES LATRILLE
33650 MARTILLAC

+33 (0)5 57 78 32 68
+33 (0)5 57 29 38 35

WWW.VIVAGRO.FR